

Mai - Juin 2010

QUEL DEVENIR POUR LA MANUFACTURE DES TABACS ?



Cahier des attentes

**Conseil de quartier Bourse-Esplanade-Krutenau
Commission Manufacture**

SOMMAIRE

I. Historique de la Manufacture	p.3
II. Attentes recensées	p.7
> Lien social, solidarités et convivialité.....	p.8
> Des équipements pour le quartier	p.9
> Espaces dédiés à l'innovation et à la créativité	p.10
> Personnes ressources, forces vives	p.11
III. Autres contributions	p.12
> Stammtisch AHBK, CARDEK, FCPE	p. 12
> Soirée spécifique avec des étudiants de l'option Design de l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg	p. 13

Et si innover vraiment c'était de créer du lien et de faire de la Manufacture un lieu unique qui serait cité en exemple partout ailleurs ?

I. Historique de la Manufacture

Source : présentation réalisée par Chip Buchheit - historienne spécialisée en patrimoine industriel



La MANUFACTURE DES TABACS de STRASBOURG

- 1) un objet remarquable patrimoine alsacien et français**
- 2) un lieu aux capacités de réemploi démontrés**

un édifice « **représentatif** » d'une activité séculaire (culture et industrie des tabacs)

Quelques repères chronologiques...

- **16e s.**: plans de tabacs rapportés du Brésil
- **1620**: acclimatation de la culture du tabac en Alsace (Bischheim)
- 1650: Strasbourg devenue un centre commercial très actif

L'Alsace, « pays de privilèges » depuis 1648, ne connaît pas le monopole royal de la Ferme Générale.

En 1718, **8000** personnes vivent du tabac à Strasbourg (soit 23% de la population)

au 18e siècle : 8 centres de production en Alsace

Hittenheim, Haguenau, Bischwiller, Sélestat, Benfeld, Erstein, Wissembourg, Ingwiller

La Manu - « une histoire alsacienne » un témoin particulièrement représentatif

1870 et 1918:

- bombardements et *reconstruction à l'identique*
- Suppression et rétablissement du monopole d'Etat

1944:

- bombardements et *reconstruction à l'identique* (sauf : nouvelle chaufferie)



1944

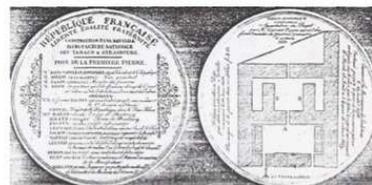


1958

repères chronologiques...

1810:

- Rétablissement du **monopole** sur les tabacs;
- Strasbourg choisie pour accueillir l'une des 16 Manufactures Impériales (abbaye Saint-Etienne)

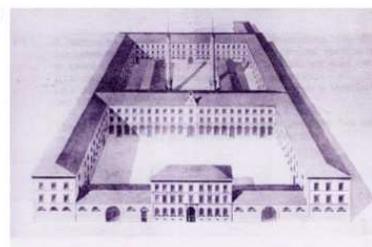


1849-1852:

- **construction** d'une nouvelle Manufacture à la Krutenau

1860-1866:

- seconde période de construction (ajout des bâtiments latéraux)



Emprise: 147 ares (7900 bâtis)

intérêt historique, industriel et social (1)

filières de production, industrialisation, comportements sociaux



intérêt historique, industriel et social (2)

Une main d'œuvre **essentiellement féminine**

Organisation syndicale et création d'institutions destinées à améliorer le sort du personnel ouvrier

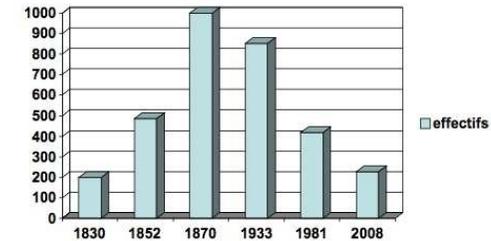
bureau du Syndicat (Strasbourg,, 1887)



« salle des berceaux » (Aubervilliers, 1950)

intérêt historique, industriel et social (4)

mécanisation, concentrations industrielles
diminution des effectifs et fermetures



- 1995: privation de la **SEITA** (11000 salariés; 25 établissements)
- 1999: **Altadis** (fusion Seita / Tabacalera)
- 2007: rachat par Imperial Tabacco ...
et fermetures des Manufactures Strasbourg, Metz
(2 sites en activité à Nantes-Carquefou et Riom-la-Varenne)

intérêt historique, industriel et social (3)

Mécanisation et développement des activités

Sélection et amélioration des tabacs
(vers 1950)



Moulins de râpage (ca 1860)



Machine à paqueter
les cigarettes
(ca 1920)

Manufacture des tabacs de Strasbourg intérêt architectural - du prototype au type

Typologie :

Type I: les "**Fermes de l'Etat**" (17e - 1824), **5 disparues sur 8**

Type II: "**Manufactures des tabacs Eugène Rolland**"
(1849 à 1902), **5 disparues sur 19**

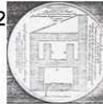
Type III - Manufactures du 20e siècle (**2 disparues sur 8**)

Caractéristiques du second type

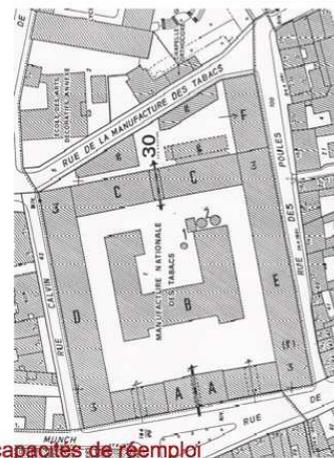
- 1) mécanisation des activités (torréfaction et râpage mécanique E. Rolland)
- 2) organisation des ateliers autour des chaufferies
- 3) une architecture de prestigieuse « **propre à représenter un établissement de l'Etat** ».

Manufacture - Krutenau
État des lieux (2006)

1852



- A- bureaux
 - B- locaux techniques
 - C- atelier mécanique, magasin de pièces, chaufferie)
 - D- ateliers de fabrication (rez-de-ch. + étage 1) ; magasin (comble)
 - E- ateliers de fabrication (étage 1 et 2), magasin (rez-de-ch. + comble)
 - F- locaux Personnel (cuisine et cantine)
 - f- centre de Formation de Strasbourg
 - g- annexes (garages, dépôts divers)
- 1- cheminée 1946 (béton, section octogonale)
2- stockage combustible
3- cages d'escalier



au cœur de la Krutenau, de belles capacités de réemploi



Ancienne Manu de **Châteauroux**
(transformée en Hôtel de voyageurs)



Ancienne Manu de **Toulouse**
(devenue pôle universitaire)



**un édifice représentatif et remarquable
au réemploi démontré (ailleurs)**

En France: **16** Manufactures sauvegardées
dont **6** du **type II** ont été réhabilitées (Manufactures Eugène Rolland)

- Châteauroux** (1858-1998): hôtel de voyageurs, bureaux
- Marseille** (1863-1990): services municipaux/ pôle audiovisuel, activités associatives
- Nancy** (1871-1980): cité culturelle, pôle universitaire
- Orléans** (1885-1984): DRAC
- Toulouse** (1888-1979): MH 1990; pôle universitaire

Toutes édifiées sur le modèle de la Manu de Strasbourg
(protot ype = modèle primitif et idéal (1849-1852))

**Les acteurs essentiels à la sauvegarde
et au réemploi d'un bâtiment industriel
désaffecté**

- 1) l'engagement d'une **association**
- 2) Le soutien d'une **municipalité**
- 3) un projet

avec ou sans protection administrative.

II. Attentes recensées

Le Conseil de Quartier ayant décidé de s'auto-saisir de la question de la Manufacture, une commission spécifique a été créée : comme le prévoit le règlement régissant le fonctionnement des Conseils de Quartier, ceux-ci peuvent s'auto-saisir d'un sujet ou d'une problématique thématique ou territoriale. Les commissions sont ouvertes à toute personne intéressée aux travaux, qu'elle soit ou non membre du Conseil de quartier.

Plusieurs réunions de travail se sont tenues, regroupant des habitants et des associations du quartier :

- le 12 juin 2009
- le 7 juillet 2009
- le 9 novembre 2009
- le 27 janvier 2010 : Alain Jund, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, est invité, suite à la visite de la Manufacture en date du 23 janvier.

Pour rappel, le site de la Manufacture est classé au POS pour activités industrielles ou artisanales.

- le 1^{er} mars 2010 : sont présents Mrs Larmet et Manini pour information relative au Plan Campus.

A l'issue de ces 2 réunions de l'année 2010 il est décidé de réaliser un cahier recensant les attentes.

- le 20 avril 2010: les forces vives du quartier sont invitées.
- le 26 mai 2010 : validation des propositions émises.

Ce document ne présente pas un ou des projets; il recense les besoins, souhaits, attentes des participants aux réunions. Les fiches de présentation succincte des attentes des différents contributeurs figurent dans un document annexe.

Les propositions émises s'articulent autour de 3 thématiques

- le lien social générateur de solidarités et de convivialité
- des équipements –relevant du domaine public ou du champ de l'économie sociale et solidaire– pour le quartier
- des espaces dédiés à l'innovation et à la créativité

1. Lien social générateur de solidarités et de convivialités

La salle des fêtes de la Manufacture peut-elle être préservée?

Dans le prolongement de cette question est proposé un lieu associatif, d'initiative citoyenne, mis à disposition des habitants ou des acteurs et des jeunes fréquentant les établissements du quartier en journée ; ce lieu pourrait contribuer au désenclavement des fonctions habituellement dévolues aux espaces.

Les pistes évoquées, dans l'objectif de créer un dynamisme et un rayonnement culturel, seraient susceptibles de concerner les habitants du quartier certes, mais, plus largement, ceux de la Ville voire de la CUS :

- Permettre aux activités parascolaires de disposer de locaux à horaires d'ouverture plus souples et plus adaptés à ce type d'activités
- Proposer des lieux accessibles aux jeunes, non domiciliés dans le quartier mais présents en journée dans les établissements scolaires
- Travailler la question de la cohésion en proposant des lieux dévolus à la création et à l'invention
- Réaliser un Pôle multi-activités permettant de rencontrer des associations pour montage de projets et d'aborder l'insertion professionnelle, notamment des jeunes
- Pouvoir disposer d'un local plus adapté pour le travail d'accompagnement scolaire : l'emplacement du local idéalement souhaité se situerait à proximité du Campus, étant donné que la population étudiante intervient pour mener ce type d'activité; ceci afin de permettre aux enfants qui le nécessitent d'être suivis et accompagnés durant leur scolarité en encourageant l'engagement citoyen des étudiants
- Créer un lieu pour l'inter-culturalité à Strasbourg : le manque d'un tel lieu a notamment été soulevé lors de la restitution des Assises de la Culture
- Mettre en place des locaux associatifs notamment dédiés au tremplin des artistes étudiants, amateurs à semi-professionnels (musiciens, comédiens...)
- Aménager un garage collectif dédié aux vélos - une « Bicycletterie » - qui constituerait une offre de stationnement supplémentaire, face à la difficulté pour les habitants du quartier de stationner leur vélo dans un local sécurisé.
- Envisager un restaurant de quartier, géré par une structure issue du champ de l'économie sociale et solidaire

Un tel lieu favoriserait les coopérations entre associations présentes dans le quartier.

2. Des équipements – relevant du domaine public ou du champ de l'économie sociale et solidaire – pour le quartier

2.1. Développer l'offre de locaux sportifs dans le quartier et créer des lieux de rencontre et de mixité autour de ces activités

Il est fait état de l'absence de gymnase pour les écoles, collèges et lycées du quartier : les gymnases périphériques proposés n'offrent ni la proximité -déperdition de temps en déplacements- ni les disponibilités horaires suffisantes.

Un tel équipement pourrait être conçu comme un espace accessible également aux enfants, dans le cadre des activités organisées par les associations du quartier : pour exemple, la visite organisée à Bâle par le Conseil de Quartier a permis de découvrir les murs d'escalade installés dans l'une des salles existantes au sein d'une friche industrielle réhabilitée.

Deux suggestions complémentaires sont faites :

- Une démarche nouvelle peut être envisagée : mettre en place un lieu de mixité avec sportifs, nutritionnistes et acteurs de la prévention santé.
- Développer les liens entre Université et habitants afin de promouvoir des activités qui permettent aux habitants et aux étudiants de se rencontrer en partageant les espaces sportifs disponibles.

2.2. Logement

La Krutenau manque cruellement de logements accessibles à prix raisonnable pour des familles. Les logements de surface conséquente ont souvent été redimensionnés pour location à des étudiants.

Le site de la Manufacture présente de ce point de vue plusieurs avantages :

- Possibilité d'aménager des grands logements
- Site qui propose un espace calme, « apaisé » dans ce quartier fort fréquenté la nuit

Les logements créés à la Manufacture pourraient contribuer au renforcement du parc de logements sociaux disponibles dans le quartier, à la préservation de la qualité du bâti locatif, à la création de logements favorisant l'aspect intergénérationnel.

En parallèle est soulignée la pénurie de logements étudiants, pénurie qui nécessiterait de développer une offre accessible dans le quartier, ainsi que des appartements pour permettre le logement des artistes lors des résidences artistiques.

Un aspect complémentaire est également pointé : le quartier accueille un nombre important de jeunes travailleurs pauvres et un lieu dédié aux personnes sans domicile fixe: peut être faut-il renforcer ce type d'hébergement ?

3. Espaces dédiés à l'innovation et à la créativité

L'intérêt de maintenir des activités « économiques » dans le quartier, après la disparition des emplois industriels, est fortement souligné et suscite des interrogations quant à la possibilité – et la faisabilité – de création d'**activités de services** telles :

- une pépinière de soutien aux entreprises ou à la création d'entreprises
- un pôle de compétitivité par l'implantation d'un pôle d'activités relevant du Développement Durable ou Eco-responsables : bureaux d'études, architectes, thermiciens spécialisés en éco-construction, autopromotion, éco-quartier, énergies renouvelables...
- un lieu d'accueil d'initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire
- un pôle universitaire
- un lieu dédié aux nouvelles technologies d'information et de communication, à usage des étudiants.

4. Personnes ressources et forces vives

4.1. Personnes ressources consultées

Jean-Marc BIRY – Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Bas-Rhin (CAUE 67)

Chip BUCHHEIT – Historienne spécialisée en patrimoine industriel

Henri DREYFUS – Conseiller communautaire délégué à l'insertion professionnelle – Ville de Strasbourg et CUS

Alain JUND – Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme – Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg

Yves LARMET – Vice-président Patrimoine – Université de Strasbourg

Edouard MANINI – Directeur Général Opération Campus – Université de Strasbourg

Pierre ROTH – Délégué général de la Chambre Régional d'Economie Sociale d'Alsace

Michèle SEILER – Adjointe de quartier Bourse-Esplanade-Krutenau – Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg

Catherine TRAUTMANN – Conseillère communautaire déléguée au développement économique - Ville et CUS

4.2. Contribution des forces vives du quartier

Associations

AFEV – Association de la Fondation Etudiante pour la Ville

AFGES – Association Fédérative Générale des Etudiants de Strasbourg

AHBAK – Association des Habitants Bourse-Austerlitz-Krutenau

Association Harmonie: activités physiques pour personnes âgées - Esplanade

CARDEK – Centre socio-culturel de la Krutenau

Centre créatif et artistique Les Bateliers

Centre Musical de la Krutenau

FCPE – Fédération de Conseils des Parents d'Elèves

Etablissements scolaires

Collège Fustel de Coulanges

Lycée / CFA Jean Geiler

Autres structures

Office des Sports

REDD – Ressources pour un Développement Durable (bureau d'études)

III. Autres contributions

1. Le 19 novembre 2009 les associations AHBAK, CARDEK et FCPE organisent un **Stammstich** dans l'objectif de poser la question du devenir de la Manufacture.

Les échanges entre participants portent sur les aspects énoncés ci-dessous.

Note : les propositions émises, dès lors qu'elles sont identiques à celles présentées précédemment, ne figurent pas dans cette partie du document.

La Manufacture présente de belles capacités de réemploi, du point de vue des espaces intérieurs (22 000m² de surface) et extérieurs disponibles : il faudrait revoir toute la configuration du quartier avec l'éventualité de l'abattement du mur situé rue de la Manufacture.

Intervention des collectivités publiques

- Quels sont les instruments juridiques à disposition pour se prémunir face à toute tentative de spéculation immobilière et pour permettre à un projet public de voir le jour ? Quelle volonté politique, quelles méthodologie et boîte à outils, et quelles échéances à se fixer pour que la collectivité soit en capacité de mener un projet avec maîtrise du site ?
- Cherté du lieu pour l'acquérir et pour le transformer: faut-il envisager un partenariat public/privé ? Dans cette hypothèse il serait impératif qu'il y ait la maîtrise publique du site pour un ou des projets d'intérêt général.

Autres modalités d'intervention

- Il serait intéressant de penser également à la possibilité d'utilisation alternative des lieux : porter une initiative culturelle et politique comme cela existe à l'étranger – quartier Vauban à Freiburg, rénovation à Bâle d'un site industriel délaissé.

2. Le 10 **mai 2010**, des étudiants - David, Marine et Juliette - de l'option Design de l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Strasbourg proposent, dans le cadre du pôle Espaces Publics, des **Ateliers de réflexion** ouverts à tous : habitants, usagers quotidiens ou simples visiteurs occasionnels. En voici les idées et propositions.

2.1. Valoriser le patrimoine

<p>Valoriser le patrimoine</p>	<p>Partenariat culture/entreprise ? Partenariat Ville, Région, Ortenau ?</p>	<p>Patrimoine et musée industriel</p> <ul style="list-style-type: none"> • musée des tabacs : de la plantation à la transformation : économie florissante en Alsace au siècle dernier • musée présentant les savoirs faire, le travail et la culture ouvrière (voir Ecomusées) : il s'agissait d'une économie centrale dans le quartier • Mémoire <ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuité avec le passé ✓ Mémoires ouvrières ✓ Place du tabac dans nos sociétés : aborder aussi l'aspect prévention (tabac= produit toxique)
<p>Lieux ouverts</p> <p>Convivialité, réseaux</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir le contexte en différenciant les lieux : non pas des lieux dédiés à des activités, mais multi-usages • Lieux susceptibles d'accueillir des auto-entrepreneurs pour moyens partagés, «co-working» • Lieu d'échanges, vie de groupes • Lieu d'accueil de réseaux, pour <ul style="list-style-type: none"> ✓ Projets ✓ Confiance ✓ Rencontre ✓ Vie quartier
<p>Autres lieux, autres projets</p> <p>Exemplarité</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Belgique : ancienne Manufacture dans laquelle les façades ont été conservées, reconstruction de l'intérieur • Semencerie Nungesser : ateliers d'artistes • Schiltigheim : usine à projets, projet Babelle

2.2. Intégrer la Manufacture à la vie de quartier

✓ zones de rencontre

La démarche Code de la Rue menée depuis début 2009 par la Ville de Strasbourg prévoit notamment l'expérimentation de deux *Zones de rencontre*. Le quartier de la Manufacture est l'une d'elles.

Par conséquent la réflexion qui s'engage doit à la fois prendre en compte l'ouverture de la Manufacture vers le quartier, et les espaces qui la bordent :

- la *rue de la Krutenau* à l'avant de la Manufacture
- la *rue de la Manufacture des Tabacs* à l'arrière

✓ mise en végétation

Intégrer à la réflexion l'aspect mise en végétation, à l'instar des travaux réalisés par les étudiants de l'Université de Karlsruhe au cours du projet « de Quai à Quai ».

✓ ouvertures sur le quartier

« Il faut y faire des ouvertures pour la traverser : c'est une très bonne idée de supprimer le mur à l'arrière ! »

La salle des fêtes : elle existe déjà dans les bâtiments et nécessite peu de transformations ; « il est important de la conserver et d'en faire un lieu pour les habitants du quartier. »

Prévoir un lieu pour les réunions ponctuelles des associations, pour les parents d'élèves, des expositions... Des salles immédiatement disponibles et abordables financièrement.

✓ créer du lien

Il est primordial de créer du lien, de créer un lieu de rencontre pour : les enfants, les personnes âgées (celles de l'ABRAPA notamment), les étudiants, les visiteurs... Permettre également à des associations, des artistes d'être présents dans ce lieu.

✓ garder une âme

Créer un lieu d'expression libre, sur le modèle des parcs anglais où n'importe qui peut monter sur une petite estrade et déclamer un texte et/ou s'exprimer sur un sujet de son choix.

Installer un panneau d'expression libre (les commerçants étant de plus en plus réticents à accepter des affiches dans leur vitrine). Objectif : rendre accessible en un seul lieu l'information concernant tout ce qu'il se passe dans le quartier.